V

LE MOT PHONÉTIQUE ET LES FORMES LITTÉRAIRES DU LATIN

PAR A. W. DE GROOT
Professeur à l'Université d'Amsterdam

INTRODUCTION

Les éléments formels d'une littérature sont conditionnés par le système matériel de la langue dont les auteurs se sont servis. Toute modification du système matériel linguistique réagit sur la structure des formes littéraires. Or, à partir des premiers documents latins que nous connaissons jusqu'à l'époque de la Renaissance, le système linguistique latin a subi des modifications profondes. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer le carmen archaïque et le vers saturnien à la poésie classique et aux rimes des hymnes chrétiens, et la prose archaïque de Caton aux périodes de Cicéron et au cursus du moyen âge. Par la richesse de son évolution, l'histoire de la littérature latine, mieux peut-être que celle des autres littératures indo-européennes, est de nature à illustrer le lien qui existe entre les formes linguistiques et les formes littéraires.

Nous nous proposons d'examiner ici un seul trait de la phonétique latine et d'en esquisser l'influence sur la littérature : l'indépendance du mot phonétique.

Le regretté Paul Lejay et M. Meillet avaient déjà constaté cette influence, mais sans en déduire toutes les conséquences qu'elle comporte.

Au commencement de la tradition littéraire, les limites du mot phonétique sont beaucoup plus distinctes que celles des syllabes successives appartenant au même mot. C'est sur cette différence que repose l'indépendance du mot phonétique et son isolement dans la phrase. Cette indépendance, très marquée en latin ancien, s'est affaiblie sous l'action de facteurs d'ordre linguistique et a perdu son importance dans la littérature de la période classique,

en particulier sous l'influence des modèles grecs. Pourtant, elle subsiste. Ses effets continuent à être perceptibles même chez Cicéron, Virgile et leurs contemporains, pour se manifester de nouveau avec plus de force à partir du IIIe siècle de notre ère.

La forme de la littérature archaïque latine est fondée sur l'isolement phonétique du mot dans la phrase : l'art de la langue, c'est l'art du mot. Il est difficile, sinon impossible, de faire pour cette période une distinction plus ou moins nette entre la poésie et la prose ; en principe, cette distinction repose sur le fait que dans la poésie la correspondance des séries de syllabes est continue, tandis que dans la prose elle ne l'est pas ou même n'existe pas du tout[1]. Mais tandis que dans la littérature latine classique et dans presque toutes les autres littératures que nous connaissons la correspondance de vers successifs repose essentiellement sur la schématisation de la métrique, ou de la rythmique, ou du nombre des syllabes, dans le vers saturnien elle repose surtout sur la schématisation du nombre et de la forme des mots. Dans la littérature latine archaïque, la schématisation de l'art du mot est continue dans la poésie lyrique (les carmina), aussi bien que dans la poésie épique (le vers saturnien).

La littérature de la période classique admet une distinction nette entre la poésie et la prose. De même qu'en latin ancien, le principe de toutes les formes littéraires est celui de la correspondance, qui est continue dans la poésie de Virgile, discontinue dans les périodes de Cicéron ; mais ici l'art de la poésie est celui de la métrique, de l'arrangement périodique de syllabes longues et brèves, tandis que l'art de la prose est celui de l'arrangement syntaxique, de la disposition des membres de phrase ou des phrases entières.

Pour l'époque de Fronton, des autres auteurs archaïsants et des rhéteurs africains, la même distinction entre poésie et prose se maintient, mais dans l'art métrique, aussi bien que dans celui de la syntaxe, l'art du mot reprend une partie de son importance primitive. En outre, des changements profonds dans le principe du système vocalique de la langue, comme dans celui du groupement

1. Par *correspondance* nous entendons une répétition plus ou moins parfaite, susceptible d'attirer l'attention. Cf. *La métrique générale et le rythme*, de l'auteur (*Bull. Soc. ling.*, 30, 2, 1930, p. 226). M. Marouzeau a bien démontré le caractère *national* de la correspondance syntactique dans la littérature latine (*Rev. des Études latines*, 1933, p. 325 et suiv.).

phonétique des syllabes, entraînent une modification dans le principe même de la métrique, qui de quantitative devient accentuelle.

Tel est l'usage que la littérature latine à diverses époques a fait du matériel que lui fournissait la langue. L'action des changements linguistiques sur l'évolution des formes littéraires, à notre sens, est assez manifeste. Nous nous proposons en particulier d'étudier le rôle qu'a joué dans ce processus le mot phonétique.

Le mot phonétique

L'isolement phonétique du mot latin se manifeste sous plusieurs aspects.

On a voulu en voir un témoignage dans l'écriture même : « Les inscriptions grecques sont écrites d'une façon continue, sans séparation entre les mots, tandis que sur les inscriptions latines les mots sont le plus souvent séparés par des points » (Meillet et Vendryès, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, § 208) ; cf. L. Havet, dans *Mém. Soc. Linguist.*, VI, 13. Mais, ce qui nous semble encore plus probant, c'est que, dans l'ancienne versification, l'allongement d'une syllabe à voyelle brève suivie de deux consonnes n'est régulier que si ces consonnes appartiennent au même mot que la voyelle. Dans Lucilius, on lit à la fin de l'hexamètre : « segetem immutasse statumque », « accurrere scribas », « deducere scalis », etc. ; dans Lucrèce, au même endroit du vers : « mollia strata », « manantibus stillent », et, à d'autres : « cedere squamigeris », « quidne superbia spurcitia », etc. (cf. L. Müller, *De re metrica* 2, 1894, p. 386). Virgile n'offre qu'un seul exemple de cette prosodie, et cela avant un arrêt syntaxique évident (*Én.* 11, 308) :

spem si quam adscitis Aetolum habuistis in armis,
ponite, spes sibi quisque.....

Inversement, dans l'ancienne versification, une syllabe finale d'un mot à voyelle brève, suivie d'une seule consonne, peut être traitée comme longue, pourvu que cette consonne appartienne au même mot. Il est vrai qu'on a voulu expliquer la quantité de telles syllabes en supposant que la voyelle en question était longue (Sommer, *Handbuch* 2, 576) ; cf. Plaute, *Capt.*, 8 :

eumque hinc profugiens uendidit in Alide

ou bien en soutenant que le mot en question se trouve avant une pause (Lindsay, *The Captiui of Plautus*, p. 55) ; cf. Plaute, *Men.*, 1160 :

> uenibunt serui, supellex, etc.
> uenibit uxor quoque etiam, si quis emptor uenerit.

Mais la première hypothèse présente des difficultés d'ordre phonétique (voir Sommer, *l. c.*) et, quant à la seconde, l'arrêt supposé dans l'exemple cité après le mot *uenibit* nous semble trop artificiel. On se demande donc si l'indépendance du mot phonétique latin n'y est pas pour quelque chose (pour l'hiatus dans Plaute, autre trait en faveur de notre thèse, voir Lindsay, *l. c.*, p. 46-55).

De même, la phonétique historique présente des faits qui ne s'expliquent qu'en admettant un traitement spécial du commencement et de la fin du mot : les consonnes initiales sont plus résistantes que les autres, les voyelles de la syllabe finale tendent à s'abréger, les consonnes finales à disparaître.

Les mots composés en latin, surtout ceux dont aucun des composants ne saurait être considéré comme proclitique ou enclitique, sont peu nombreux. « La langue populaire n'emploie guère la composition ». « C'est en vain que, par imitation de leurs modèles grecs, les vieux poètes dramatiques et surtout les poètes tragiques ont essayé de développer en latin l'usage de la composition. La langue y est restée réfractaire » (cf. Quintilien, I, V, 67, et Meillet et Vendryès, *Traité*, p. 393 et 392). L'explication qui a été donnée par M. Hofmann de ce trait propre du latin, à savoir le manque d'une tradition de langue épique, n'est pas convaincante (Stolz et Schmalz, *Lat. gramm.* 5, 1927, p. 247). Nombre de composés grecs appartenant à la langue populaire ne sont certainement pas d'origine épique. On est tenté de reconnaître ici encore l'influence du caractère particulier du mot phonétique, et ce qui le prouve c'est la fréquence de l'asyndète, qui alterne indifféremment avec la construction asyndétique en latin archaïque (cf. Altenburg, *Fleckeisen's Jahrbb.*, *S. B.* 24, 1898, p. 495 et suiv.).

En effet, dans une langue où le mot conserve son indépendance phonétique au milieu de la phrase, il ne peut y avoir beaucoup de différence phonétique ou sémantique entre *fors fortuna*, d'une part, et *fors fortunaque* ou *fors et fortuna*, de l'autre. Dans l'un ni dans l'autre cas, le sujet parlant ne réussit à réaliser un groupe

phonétique continu. Il en est autrement dans les langues où le mot tend à se lier phonétiquement aux mots précédents ou suivants du même membre de la phrase : ici l'asyndète tend à dissocier les membres du même groupe syntaxique. En latin archaïque, au contraire, l'asyndète n'a rien d'insolite ; en outre, elle est recherchée comme un des moyens les plus simples pour réaliser la correspondance de mots successifs, qui est à la base de toutes les formes littéraires de cette période.

L'unité du mot phonétique latin, même au milieu de la phrase, est donc bien attestée par les données de l'écriture, de la phonétique, de la prosodie, de la composition verbale et de la syntaxe.

Avant d'examiner les conséquences de ce fait pour la constitution et l'évolution des formes littéraires, il est utile d'en rechercher les origines. On pourrait être tenté de les chercher en premier lieu dans l'autonomie syntaxique du mot dans la phrase. En latin archaïque, les liens abstraits mais étroits de la rection, par lesquels un mot peut s'attacher à un autre à tel point qu'il y a des mots qui ne s'emploient pas sans complément régi par eux, jouent un rôle beaucoup moins important que dans la langue classique. Cependant, l'autonomie syntaxique du mot latin ne suffit pas à expliquer le caractère spécial du mot phonétique. La même autonomie syntaxique du mot se constate dans des langues où le mot phonétique est moins autonome qu'en latin : en indo-européen et en grec (cf. Meillet et Vendryès, *Traité*, § 810). Or, le mot phonétique était probablement moins isolé dans la phrase indo-européenne que dans la phrase latine. Il est vrai qu'au procédé syntaxique de l'apposition le latin en a substitué un autre, qui a subsisté après l'introduction de la rection : celui de la concordance de catégories grammaticales, telles que le nombre, le cas, le genre, la personne. De l'emploi de l'apposition seule comme moyen de coordination syntaxique, il ne reste que l'asyndète : *aequum bonum*, *aequus iniquus*, *dare legare*, *ferro igni*, *forte casu*. Et encore l'asyndète sans accord grammatical est assez rare : *luce palam*, *nouus de integro*, *precibus pretio*, *oportet oportebit*, *pellerat pellerentur*, *ui hominibus armatis ;* la plupart de ces exemples ne sont asyndétiques qu'en apparence, les deux membres étant des parties différentes du discours ; ou bien alors ils n'appartiennent pas à la latinité archaïque. De là vient que l'ordre des mots en latin ne tend guère à devenir fixe. S'il a pris une fonction importante, cette fonction est de na-

ture non pas syntaxique, mais sémantique ; M. Marouzeau en a établi les lois ; elle a donné naissance à des combinaisons de mots relativement fixes, comme par exemple *res publica*, *campus Martius*, *pius Aeneas*, etc.

L'origine de l'indépendance phonétique du mot latin n'est donc pas d'ordre syntaxique, mais phonétique. Les syllabes du mot se groupent autour d'un centre constitué par une syllabe, laquelle a deux caractéristiques : elle a plus d'énergie que les autres syllabes (soit que cette énergie se manifeste dans la quantité, soit dans l'intensité de la syllabe), et elle tombe toujours au commencement du groupe constitué par le mot. Les savants sont d'accord sur le caractère spécial de la syllabe initiale du mot en latin archaïque. Or, c'est justement dans ces deux cas qu'un groupe de syllabes ou de mouvements successifs en général est le plus cohérent et le plus unifié (cf. *Der Rhythmus*, de l'auteur, *Neophilologus*, 1932, p. 258). En outre, du caractère spécial de la syllabe initiale résulte une certaine uniformité dans la prononciation de mots successifs. Cette uniformité marque forcément l'unité des différents mots dans la phrase. L. Havet dit fort judicieusement : « Une phrase latine avec ses longues pesantes, avec ses initiales méthodiquement marquées, avec ses aiguës toujours pénultièmes ou antépénultièmes, était moins un fil ténu qu'un chapelet à gros grains, formé de masses un peu lourdes, ni trop petites ni trop grandes, uniformes, équilibrées, distinctes ou disjointes » (*Mém. de la Soc. de Ling. de Paris*, 6, 14).

Au commencement du III^e^ siècle avant notre ère, la syllabe initiale du mot est en train de perdre son caractère spécial ; au temps de Cicéron, le sommet du mot est constitué par une syllabe accentuée ou tonique qui n'est pas toujours la syllabe initiale du mot. La syllabe sommet n'est plus ni l'initiale ni peut-être la plus intensive. Par ce changement, le mot phonétique a perdu beaucoup de son unité et, par conséquent, de son indépendance par rapport au contexte phonétique. Mais, de cette indépendance, il reste des traces (on le verra plus bas), même dans les éléments formels de la littérature. Dans la prose métrique de Cicéron, par exemple, la limite entre deux mots joue un rôle qu'elle n'a jamais eu dans la prose grecque. L. Havet a cru pouvoir expliquer le rôle joué par la limite entre deux mots dans la métrique de la poésie classique latine par la persistance du caractère spécial de la syllabe initiale

du mot. La plupart des savants allemands et anglais considèrent ce rôle comme une conséquence indirecte et involontaire d'une tendance à faire coïncider l'accent du mot avec l'ictus métrique, ce qui implique le fait que l'accent du mot était un accent d'intensité. Pour la période classique, le caractère spécial de la syllabe initiale n'est pas attesté. Les données de la métrique de la prose classique ne s'accordent pas avec une tendance à faire coïncider l'accent du mot et l'ictus. Peut-être que dans ces temps-là l'accent du mot comportait un élément quantitatif ; cela s'accorderait bien avec le fait qu'il tombe presque exclusivement sur une syllabe longue ou sur une combinaison de deux brèves : *omne* (– ⏑), *genere* (⏑⏑ ⏑) (cf. *La prose métrique des anciens*, de l'auteur, 1926, p. 8-9). Un accent quantitatif serait plus apte à maintenir l'indépendance phonétique du mot dans le contexte qu'un accent purement musical ou « ton ».

Les formes littéraires

P. Lejay, dans son livre posthume : *Histoire de la littérature latine* (Paris, s. d.), a montré admirablement le rôle joué par le mot dans les procédés d'art de la littérature archaïque latine ; il en a vu toute l'importance. Il s'agit ici de préciser ses idées en les modifiant sur quelques points et de les compléter pour en faire la synthèse.

Les procédés du latin archaïque, comme celui de l'italique en général, reposent sur trois caractéristiques essentielles. Le mot phonétique constitue une unité bien délimitée dans la phrase ; les différences quantitatives des syllabes, en tant qu'elles résultent de la distribution de consonnes et de voyelles de différente quantité sur des syllabes successives, sont mises au second plan par la prédominance de la syllabe initiale du mot ; dans l'esprit du sujet parlant et de l'auditeur, le mot constitue une unité de forme et de fond, dans laquelle ces deux éléments ne sont pas encore nettement distingués l'un de l'autre.

Sur le premier de ces traits est fondé un premier principe fondamental : *la correspondance de mots horizontale et verticale*, d'après le schéma suivant :

a_1	a_2	a_3
b_1	b_2	b_3

Chaque mot tend à correspondre par sa forme et par son fond avec les mots précédents et suivants de la même série, et aussi avec le mot qui se trouve à une place analogue de la série correspondante. Ainsi le mot a_2 de la première série tend à correspondre avec les mots a_1, a_3, etc., de la même série, mais aussi avec le mot b_2 de la seconde. Un exemple de la correspondance horizontale est fourni par la série suivante :

ego tui memini
medere meis pedibus
terra pestem teneto
salus hic maneto
in meis pedibus.

Notez dans le dernier exemple la concordance des voyelles des syllabes initiales de mots successifs : *e*, -, *e* ; *e*, *e*, *e* ; *e*, *e*, *e* ; *a*, -, *a* ; -, *e*, *e*, et aussi la rime dans le premier vers : *-i*, *-i*. Les mots successifs sont souvent identiques :

huat huat huat
triumpe triumpe triumpe

Un exemple de la correspondance de mots verticale se présente dans les carmina suivants :

nouum	uetus	uinum	bibo
nouo	ueteri	morbo	medeor

(Festus, dans Paul, s. v. *Meditrinalia*.)

Marte	isto	facto	esto
Marte	uino	inferior	esto

(Cat., *Agr.*, 134.)

Comme on le voit, les correspondances horizontale et verticale se combinent assez régulièrement. Dans l'avant-dernier carmen cité se correspondent dans le même vers *uetus* et *uinum* par isosyllabie et par allitération ; tous les mots de ce vers sont isosyllabiques ; dans l'autre correspondent par isosyllabie et par rime *nouo* et *morbo*, par allitération *morbo* et *medeor*.

Dans le carmen *ego tui memini*, etc., la correspondance verticale est assurée par nombre de concordances : même nombre de mots dans le vers, correspondance de mots verticale par isosyllabie et par rime : *teneto*, *maneto ;* par isosyllabie et par assonance : *memini*, *pedibus ;* par identité de forme et de fond : *pedibus*, *pedibus*.

Les séries correspondantes sont souvent identiques ; ainsi, dans le *Carmen Arvale*, chaque vers est répété trois fois :

Enos lases iuuate
Enos lases iuuate
Enos lases iuuate

et ainsi de suite. Virgile a imité ce procédé dans des vers de tournure archaïque (*Én.* 8, 271-272) :

hanc aram luco statuit, quae maxuma semper
dicetur nobis et erit quae maxuma semper.

Sur l'indépendance phonétique du mot est également fondé le second principe fondamental de la forme esthétique des textes en question : *identité du nombre de mots* dans des séries correspondantes. Nous en avons déjà vu des exemples dans les carmina qui viennent d'être cités.

Le troisième principe est celui du *climax*. De ce qui vient d'être dit sur le rôle de la quantité syllabique et sur la prédominance de la syllabe initiale, il résulte que ce qui compte n'est pas en premier lieu la quantité, mais le nombre des syllabes. Par conséquent, le climax dans le vers est souvent fondé sur l'anisosyllabie de mots successifs :

daries dardaries astataries	3 4 5
ego tui memini	2 2 3
terra pestem teneto	2 2 3

D'une manière analogue, le climax dans la strophe repose souvent, du moins pour une partie, sur des différences dans le nombre de mots qui constituent chaque vers :

si hodie nata	hanc strumam
si ante nata	hanc strumellam
si hodie creata	euoco educo excanto
si ante creata	de istis membris medullis
hanc pestem	
hanc pestilentiam	albula glandula
hunc dolorem	nec doleas, nec noceas, nec paniculas facias
hunc tumorem	
hunc ruborem	sed liquescas
has toles	tamquam salis in aqua
has tosillas	

Souvent l'unité d'une strophe est fondée sur la correspondance de vers successifs et sur le climax, de même que la correspondance de mots successifs et le climax sont à la base de l'unité du vers.

Il va sans dire que ces règles ne constituent que des tendances esthétiques et jamais des lois rigoureusement appliquées.

Pour bien comprendre ce caractère de la correspondance de mots en latin archaïque, il faut tenir compte de trois faits : le nombre des syllabes est plus important que la quantité syllabique, la syllabe initiale du mot a une certaine prédominance sur les autres, la forme du mot et le fond ne sont pas encore nettement distingués. Dès lors on comprend que l'isosyllabie et l'allitération soient le plus constamment appliquées, mais que l'assonance et la rime jouent aussi leur rôle. On ne doit donc pas attribuer, avec Lejay, une importance spéciale à l'allitération. L'allitération, en effet, n'est qu'un des moyens de correspondance de mots, qui est fréquemment usité par suite du caractère spécial de la syllabe initiale du mot latin. De plus, elle est apte à impressionner notre oreille, accoutumée plutôt à la rime. Mais en parcourant, par exemple, l'introduction de Caton à son livre sur l'agriculture, on constate que l'isosyllabie, la synonymie et la rime sont aussi fréquentes que l'allitération, sinon plus fréquentes (voir plus bas, p. 138-139).

Inutile d'ajouter que, vu cette unité de forme et de fond du mot, la synonymie, la figure étymologique, des concordances grammaticales de toutes sortes ne constituent ni des calembours, ni des ornements de style (Norden, Fraenkel), ni une simple élégance (Havet, *M. S. L.*, VI, 13), ni un élément de parallélisme en général. Au contraire, elles sont les éléments constitutifs de l'art du mot, qui est l'essence même des procédés d'art de cette littérature. Enfin, il en résulte que les concordances formelles, étymologiques, sémantiques, grammaticales, ne sont que des moyens servant au même but ; elles constituent, pour nous servir d'un terme de la phonologie moderne, une qualité fonctionnelle complexe, c'est-à-dire un groupe de qualités ayant la même fonction et qui peuvent être employées ensemble, mais aussi être substituées l'une à l'autre (cf. *Phonologie und Phonetik als Funktionswissenschaften*, de l'auteur, *Travaux du cercle linguistique de Prague*, IV, 1931, p. 131, et A. Schmitt, *Indogerm. Forsch.* 51, 1933, *Beiheft*, p. 28-29)[1].

1. On trouvera nombre de beaux exemples de correspondances de mots dans

Les procédés de cet art linguistique culminent dans le cas où le mot ou la série de mots sont répétés d'une façon identique et complète.

Ces procédés sont le produit du caractère spécial des langues italiques et du latin archaïque, d'une part, et des tendances à la coordination par correspondance et à la subordination par variation, de l'autre. Ce sont ces deux dernières tendances qui constituent la base de toutes formes esthétiques : poésie, prose, musique, danse, sculpture, peinture, en somme de tous les arts.

Le vers saturnien pose un des problèmes les plus importants et les plus passionnants de la métrique latine. On constate dans la structure de ce vers des régularités de toutes sortes : dans le nombre des mots et le nombre des syllabes du vers, dans la manière dont les mots de différentes formes sont distribués dans le vers, dans l'arrangement de syllabes longues et brèves et dans celui de syllabes accentuées et non accentuées. Aucune de ces régularités n'a un caractère absolu ; elles ne sont que la conséquence d'un certain nombre de tendances, admettant des exceptions ou plutôt des types moins fréquents que les autres et que nous nous proposons d'étudier ultérieurement. Pour le moment, il suffit de constater que le vers saturnien est fondé sur deux principes : celui de l'art du mot, que nous venons de définir, et celui de l'alternance de syllabes fortes et faibles, qui paraît être superposé à l'art du mot. Le caractère spécial du mot latin se trahit ici dans l'art du mot ; les procédés en sont les mêmes que ceux qui viennent d'être constatés dans les carmina anciens.

Nous étudierons d'abord la structure du vers, pour traiter ensuite de la correspondance de vers successifs.

Dans la structure du vers saturnien, on reconnaît facilement le procédé de la correspondance de mots horizontale et celui du climax par anisosyllabie de mots. Cette correspondance horizontale est le plus souvent fondée sur l'isosyllabie des mots ; mais les autres moyens de correspondance de nature formelle, étymologique, sémantique, grammaticale, ne font pas défaut. L'isométrie (ou l'identité métrique des mots successifs), rare du reste, est due évidemment au hasard.

l'article important de M. Marouzeau sur *Le style oral latin* (*Rev. des Ét. lat.*, X, 1932, p. 197-206), où il en a étudié non pas le rôle esthétique formel, mais la valeur expressive.

Pour se rendre compte du rôle joué par l'isosyllabie, il suffit d'en comparer la fréquence dans Plaute et dans le vers saturnien. Voici le résultat d'un examen du prologue des *Captifs* de Plaute et des saturniens complets de Livius Andronicus et de Névius ; nous avons comparé le nombre de syllabes de chaque mot à celui du mot suivant appartenant au même vers.

	Plaute		Livius		Névius	
Le mot précédent a plus de syllabes que le mot suivant :	105	31.4 °/₀	20	15.0 °/₀	43	21.8 °/₀
Le nombre de syllabes des deux mots est identique :	99	29.6 °/₀	69	51.9 °/₀	92	46.7 °/₀
Le mot suivant a plus de syllabes que le mot précédent :	130	38.9 °/₀	44	33.0 °/₀	62	31.5 °/₀
		99.9 °/₀		99.9 °/₀		100.0 °/₀

Ce qui est intéressant dans cette statistique, c'est que l'isosyllabie de mots successifs est de beaucoup plus fréquente dans le vers saturnien que dans Plaute.

Le procédé de la correspondance de mots par isosyllabie dans le vers saturnien est donc bien établi. L'allitération et les autres moyens de faire correspondre les mots que nous avons constatés dans les *carmina* sont moins fréquents, mais on en trouve de beaux exemples :

Allitération :

Név. 5 : eorum *s*ectam *s*equuntur *m*ulti *m*ortales ;
53 : *m*agnae *m*etus tumultus *p*ectora *p*ossidet ;
31 : *s*copas atque uerbenas *s*agmina *s*umpserunt, etc.

Rime :

Név. 7 : ... pulchras creterras aureas lepistas ;
4 : flentes... abeuntes lacrimis cum multis ;
Liv. 4 : argenteo polubro aureo eclutro.

Figure étymologique :

Név. 36 : (adueniet ;) auspicat auspicium ;
5 : sectam sequuntur ;
24 : manusque susum ad caelum sustulit suas rex ;
46 : onerariae onustae ;
28 : res diuas edicit praedicit castus ;
32 : exerciti... in expeditionem ducit.

Concordance de catégorie grammaticale continue, par exemple : Liv. 4, Név. 7, exemples cités ci-dessus.

Quant à la tendance au climax par anisosyllabie, elle ressort nettement de la statistique précédente, où l'on voit assez que dans le vers saturnien, surtout chez Livius, moins chez Névius, le nombre des cas où le mot suivant est plus court que le mot précédent est relativement restreint, beaucoup plus restreint que celui du même groupe chez Plaute et que celui des mots précédés par un mot plus court dans le vers saturnien même (Liv. 15.0 °/₀ : 33.0 °/₀ ; Név. 21.8 °/₀ : 31.5 °/₀). En outre, il est intéressant de constater que dans Plaute le nombre des vers où aucun des mots n'est précédé par un autre plus long, ne s'élève qu'à 9.0 °/₀, tandis que le nombre de vers de ce type dans Livius s'élève à 58.6 °/₀ et dans Névius à 32.1 °/₀. Pour n'introduire aucun élément subjectif dans les statistiques, nous avons considéré comme appartenant au même mot les syllabes successives dans un contexte qui, chez Virgile, ne seraient jamais divisées par une des coupes du vers. Si l'on appliquait à chacun des textes examinés les règles de la prosodie qui lui sont propres, les tendances constatées se manifesteraient encore avec beaucoup plus de clarté.

Pour préciser, le vers saturnien tend à être composé de deux mots de deux syllabes suivis de trois mots de trois syllabes[1] ; cf.

Virum mihi Camena insece uersutum. 2 2 3 3 3.

La preuve en est fournie par une autre comparaison du prologue de Plaute avec les vers de Livius et de Névius. La statistique suivante fait apparaître clairement que chez Plaute, à chaque place du vers, ce sont les mots de deux syllabes qui sont les plus fréquents. Cela est naturel, car ce sont ceux que la langue offre en plus grand nombre, et, chez Plaute, la distribution des mots dans le vers par rapport à leur nombre de syllabes est presque exclusivement due au hasard.

1. Des types dont M. Meillet a cité des exemples (*Les mètres grecs*, p. 77) : 2 2 3 2 3; 2 2 2 2 3; 2 3 2 2 3; 2 3 2 3 3; 2 2 3 3 3, ce n'est que le dernier qui paraît être vraiment recherché.

NOMBRE DES SYLLABES DES MOTS
DANS LE PROLOGUE DES *Captifs* DE PLAUTE
AUX DIFFÉRENTS ENDROITS DU VERS

Nombre de syllabes du mot	1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me mot du vers	Total
1	18	19	10	9	11	4	3			74
2	*25*	*20*	*24*	*29*	*22*	*15*	*17*	*7*	1	155
3	14	17	21	21	16	13	13	2		107
4	7	10	9	5	9	7	2			49
5	2	1	3	1	1	0				8
6	1			1	1					3
										396

De même que chez Plaute, chez Caton les mots de deux syllabes sont les plus fréquents ; dans le vers saturnien, au contraire, ce sont ceux de trois syllabes, comme le montre la statistique suivante :

NOMBRE DE MOTS DE 1, 2, ETC., SYLLABES CHEZ PLAUTE (Prol. des *Capt.*, 396 mots), CATON (*De agricult.*, *Introduct.*, 100 mots), LIVIUS (151 mots), NÉVIUS (260 mots, hors les vers incomplets).

Mots de	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 syllabes
Plaute	18.7	*39.1*	27.0	12.5	2.0	0.8				
Caton	12.0	*27.0*	24.0	21.0	13.0	3.0				
Livius	9.3	36.4	*45.0*	8.6	0.7					
Névius	2.3	36.2	*49.2*	10.4	1.9					

En comparant les statistiques suivantes avec celles données plus haut, on constate facilement une tendance du vers saturnien à réaliser le type 2 2 3 3 3 :

NOMBRE DE SYLLABES DES MOTS PLACÉS
AUX DIFFÉRENTS ENDROITS DU VERS

Livius.

	1er	2nd	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me mot du vers	Total
1 syllabe	2	3	4	2	2	1					14
2 syllabes	*19*	*16*	6	5	2	3	2	1	1		55
3 »	5	8	*18*	*18*	*18*	1					68
4 »	3	2	1	3	3	1					13
5 »	0	0	0	1	0	0					1
	29	29	29	29	25	6	2	1	1		151

Névius.

	1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me mot du vers	Total
1 syllabe	4				1	1		6
2 syllabes	*33*	*32*	5	9	12	3		94
3 »	8	14	*41*	*37*	*26*	2		128
4 »	6	5	6	6	*4*			27
5 »	2	2	1					5
	53	53	53	52	43	6		260

L'examen de l'art du mot dans la correspondance de vers successifs, autrement dit la correspondance verticale, est plus difficile à pratiquer que celui de la correspondance dans des vers différents ; les fragments comprenant deux vers ou plus sont peu nombreux. Cependant, on constate que le nombre de mots dont le vers se compose est trop constant pour que cela puisse être tout à fait fortuit. C'est ce qui ressort d'une comparaison de quelques types de vers assez réguliers, par exemple le sénaire ïambique de Plaute et l'hexamètre de Virgile, d'une part, et le vers saturnien, de l'autre.

NOMBRE DE MOTS DONT LE VERS EST COMPOSÉ
(en °/o du nombre total des vers complets examinés)

		3	4	5	6	7	8	9
Vers saturnien	Livius	10.0 °/o	13.8	*69.0*	13.8	3.4	0.0	0.0
	Névius	2.0 °/o	17.3	*67.3*	13.5	0.0	0.0	0.0
	Plaute (prologue des *Capt.*).	1.5 °/o	9.0	*29.9*	*29.9*	16.4	11.9	1.5
	Virgile (*Enéide*, livre I, vers 1-100).	0.0 °/o	2.0	28.0	*51.0*	15.0	9.0	0.0

Il est donc bien probable que l'identité du nombre de mots a joué un rôle dans la correspondance de vers successifs dans la poésie épique archaïque, comme dans le carmen. On peut citer en faveur de cette hypothèse les vers suivants, qui paraissent se correspondre presque mot pour mot :

Liv. 18 : ibi *manens* sedeto *donicum* *uidebis*
me *carpento* uehentem *domum* *uenisse*

et encore d'autres exemples un peu moins probants peut-être :

				<amborum	uxores>
Név. 4 :	(noctu	Troiad	exibant)	*ca*pitibus	opert*is*
	(flentes	ambae	abeuntes)	*la*crimis	cum mult*is*
Név. 19 :				quomodo	Titani
	bicorpores		Gigantes	magnique	Atlantes
	Runcus	ac	Purpureus	filii	Terras

D'ailleurs, dans un poème d'allure continue, tel que ceux de Livius et de Névius, la correspondance de vers successifs est généralement beaucoup moins prononcée que dans les petits poèmes divisés en strophes, tels que les carmina.

L'introduction des mètres grecs dans la littérature latine coïncide avec l'activité littéraire de Livius. Elle ne s'est pas produite sans de profonds changements, déterminés par le caractère même de la langue latine. En comparant les comédies latines aux originaux grecs, on constate que les poètes romains ont souvent substitué un mètre à un autre avec une préférence évidente pour certains types de vers, qu'ils ont modifié les règles strictes de la versification même, et qu'ils ont manié les schèmes métriques d'une autre façon que les Grecs. Nous nous proposons de revenir plus tard sur la préférence montrée par les Romains pour certains mètres, en essayant d'en établir les causes. Pour le moment, nous ne nous occuperons que du sénaire ïambique pour déterminer provisoirement le rôle joué par le caractère spécial du mot phonétique dans l'évolution de ce vers.

Les règles rigoureuses du trimètre ïambique grec ont subi de profondes modifications entre les mains des poètes latins. Le Romain a admis plus de spondées que le Grec, notamment au deuxième et au quatrième pied du vers ; en outre, la coupe est devenue obligatoire en latin, et sa place est devenue beaucoup plus fixe : elle tombe après le cinquième ou, moins fréquemment, après le septième demi-pied du vers.

La cause du premier changement est évidente ; il constitue une adaptation au caractère de la langue latine, qui compte plus de syllabes longues que le grec. Ce premier changement implique le second. Le poète latin avait pris la liberté de mettre dans un vers

cinq spondées successifs, suivis d'un seul trochée ; en voici un exemple :

Plaute, *Most.*, 432 : cum med amisisti abs te uix uiuom domum

Ainsi la correspondance d'unités métriques, de mètres ou de pieds, sur laquelle était fondée la périodicité interne et l'unité même du vers, risquait de se perdre ; pour compenser cette perte, le poète recourait à un autre procédé d'alternance, servant au même but ; en fixant la coupe à un ou deux endroits du vers d'une façon rigoureuse, il marquait la correspondance des membres séparés par cette coupe et par là rétablissait l'unité du vers. La limite entre deux mots peut être en même temps la limite de correspondance entre deux groupes syntaxiques de mots, constituant des parties correspondantes de la phrase. Mais, tant que la limite entre deux mots fonctionne comme coupe ou césure, elle constitue une limite de correspondance entre deux séries métriques, c'est-à-dire entre deux séries de syllabes longues et brèves alternant d'une manière plus ou moins régulière. Cette dernière fonction de la limite entre deux mots n'a rien de nouveau : on la retrouve en védique et en grec ancien (cf. Meillet, *Les origines des mètres grecs*, 1923, p. 50-51) ; seulement, en latin, où le mot restait toujours une unité phonétique plus ou moins isolée dans le corps de la phrase, cette limite se prêtait mieux à une fonction purement métrique qu'en védique ou en grec, même et surtout dans les cas où elle ne tombait pas entre deux parties de la phrase constituant des groupes syntaxiques. On comprendra mieux encore l'importance de ce fait en étudiant la métrique de la prose, dont je parlerai plus loin.

Par conséquent, les modifications apportées aux mètres grecs par les poètes latins ne tiennent qu'à deux causes de nature linguistique : à l'abondance de syllabes longues et à l'indépendance du mot phonétique en latin.

Examinons maintenant l'usage que les Romains ont fait des formules métriques ainsi modifiées, plus spécialement du sénaire ïambique.

Les premiers poètes dramatiques latins ont introduit dans le cadre des mètres empruntés aux Grecs les procédés de la littérature nationale. La poésie de Livius, de Névius, de Plaute, d'En-

nius, de Pomponius et de leurs contemporains en offre de nombreux exemples.

Exemples de correspondances de mots surtout horizontales :

Enn., *Sc.*, Vahlen, 246-254 : Vtinam *nē* in *nĕ*more Pēlio *sĕ*curibus
*Cae*sa *ac*cedisset *ab*iegna *a*d terram *tra*bes,
*Ne*ue *in*de nauis *in*choandi *e*xordium
*Co*episset, *qua*e nunc *nominatur nomine*
Argo, quia *Argiui* in ea delect*i* uir*i*
Vecti *pe*tebant *pe*llem in*au*ratam *a*rietis
Colchis, imperio regis *Pe*liae, *per* dolum.
*N*am *n*umquam *e*ra *e*rrans mea domo *ef-*
[ferret pedem
Medea, *a*nimo *ae*gra, *a*more *saeuo sau*cia.

Exemples de correspondances de mots surtout verticales :

Ibid., 151-153 : Caelum mi*tescere*, arbores frond*escere*,
Vites laetificae pampinis *pubescere*,
R*ami* bac*a*rum uber*tate* incur*uescere*, etc.

Ibid., 100-101, 82 : *Vidi, uidere* quod me passa aegerrume
Hectŏrem curru quadriiugo *raptarier*
Hectŏris natum de muro *iactarier.*

Ibid., 97-99 : Haec omnia *uidi inflammari*,
Priamo ui *uitam euitari*
Iouis aram sanguine *turpari.*

Le plus souvent, les deux procédés se combinent, comme le montrent déjà les exemples qui viennent d'être cités, et en outre :

Plaute, *Capt.*, Prol., 24-27 : Postquam belligerant *A*etoli cum *Aleis*,
Ut *fit* in bello, *c*apitur *a*lter *f*ilius.
*Med*icus *Men*archus emit *i*bidem *in Alide.*
*Co*epit captiuos *co*mmercari hic *Aleos.*

Pour la correspondance de mots, la métrique offrait un avantage sur le procédé national : elle relevait mieux la structure métrique de chaque mot. Ainsi les concordances métriques plus ou moins complètes de mots devenaient aussi effectives que l'isosyllabie. Il est vrai que, dans le sénaire ïambique, l'isométrie de mots successifs était limitée par la place de la coupe, qui divisait le vers en deux parties inégales. Une telle division rendait impossible la

correspondance continue de mots ïambiques dans le vers d'un bout à l'autre. Pourtant, l'emploi du procédé de l'isométrie même dans le sénaire ïambique semble suffisamment démontré par la fréquence des cas, où il paraît être combiné avec d'autres moyens servant au même but, tels que l'allitération, la rime, la synonymie, etc. Cf. :

Plaute, *Aul.* 52 : at ut scelesta *sola secum* murmurat
53 : oculos hercle ego *istos inproba* ecfodiam tibi
72 : peruigilat *noctes totas*, tum autem interdius
77 : ut opinor, quam et me ut *unam faciam* litteram
88 : pauper sum ; *fateor, patior* ; quod didant fero
103 : *tace* atque *abi* intro. Sta, *taceo* atque *abeo*...
117 : rogitant me ut *ualeam, quid agam, quid* rerum *geram.*
119 : me *rusum quantum* potero *tantum* recipiam.

L'isométrie est plus facile à réaliser et, par conséquent, plus fréquente dans les mètres où la coupe divise le vers en deux parties métriquement égales ou presque égales :

Pseud. 134 : *quorum numquam quicquam quoiquam* | uenit in mentem [ut recte faciant
Aul. 406 : attatae ciues populares, | *incolae accolae aduenae omnes*
Amph. 278 : *optumo optume optumam operam* | das datam pulchre locas
312 : haud malum huic est *pondus pigno* | *perii pugnos ponderet.*
Amph. 373 : quid si ego *illum tractim tangam* | *ut dormiet seruauerit.*

Il va sans dire que le procédé est rare chez Térence, dont la poésie est plus grécisée et moins archaïque que celle de Plaute.

A cet égard, l'évolution de l'hexamètre est analogue à celle du sénaire ïambique ; seulement, il se prête encore moins à l'isométrie continue de mots successifs ; Ennius se plaît à accumuler des mots correspondants :

Maerentes flentes lacrimantes collaborantes (Ann. 103).
Brundisium pulchro praecinctum praepete portu (Ann. 488).
O Tite tute Tati tibi tante tyranne tulisti (Ann. 109).
Nec cum capta capi, nec cum combusta cremari (Ann. 359).

Les exemples d'isométrie ne manquent pas :

Insignita fere tum *milia militum* octo (Ann. 352).
Fortuna *uaria ualidis* cum uiribus (Ann. 300).

Haud *doctis dictis* certantes nec male *dictis* (Ann. 270).
Belli ferratos *postes portas*que refregit (Ann. 267), etc.
Fraxinus frangitur atque abies consternitur alta (Ann. 189).
Volturnalem Palatualem Furinalem (Ann. 122).

Virgile n'a plus aucun vers d'une telle structure. Dans celui-ci :

Én. 3, 58 : Delectos populi ad proceres primumque parentum,

l'allitération n'est pas continue.

Si dans certains cas la correspondance verticale est particulièrement frappante, c'est que le poète s'attache à donner une couleur archaïque à une description qui concerne des choses religieuses :

Én., VIII, 271-272 : Hanc aram luco statuit, *quae maxima semper*
Dicetur nobis et erit *quae maxima semper.*

Les Romains n'ont pas rendu chaque passage grec dans le mètre latin correspondant. Plaute a souvent substitué à des vers grecs des vers plus longs, divisés par la coupe en membres plus égaux entre eux que ceux du sénaire ïambique, et qui comportaient un accompagnement musical. Voilà deux traits qui rappellent l'art national archaïque, l'art du mot propre au récitatif.

C'est le trochaïque septénaire ou « versus quadratus » qui est le plus usité par les poètes et en même temps le plus populaire. Il est employé dans les chansons pour enfants, dans les chansons satiriques de soldats et pour d'autres rythmes vraiment populaires. La préférence que le peuple et les poètes les moins influencés par l'hellénisme ont montrée pour ce vers s'explique suffisamment par le fait qu'il s'adapte mieux que les autres mètres au caractère particulier de la langue latine et qu'il se prête mieux à l'application de l'art national traditionnel ; évidemment, le caractère spécial du mot latin y joue un grand rôle. Il suffit pour le moment de citer quelques exemples ; outre les vers cités plus haut, Plaute, *Pseud.* 134 et *Aul.* 406) ; cf. *Schol. ad Juv.*, 5, 3 (« a populo dicta ») :

Qui de nobis longe uenio | late uenio? solue me.
Rex erit qui recte faciet, | qui non faciet non erit.
Aliud scriptum habet sarmentus aliud populus uoluerat.
digna dignis ; sic sarmentus habeat crassas compedes.
rustici ne nihil agatis aliquis sarmentum alliget.

Il nous semble donc qu'il n'est pas nécessaire d'accepter aucune

des autres hypothèses, assez nombreuses, qui ont été proposées à ce sujet, et que nous nous réservons de discuter plus tard.

De même que les poètes qui ont introduit la métrique grecque dans la poésie latine, Caton ne fait d'abord que combiner les procédés grecs et les procédés nationaux. Il a emprunté aux Grecs la correspondance des phrases et des parties de phrase, qui est toujours la seule forme de la prose artistique de l'Europe contemporaine, sans renoncer à l'art du mot. Ce qui distingue le style de Cicéron de celui de Caton, c'est la perfection de l'art de la syntaxe et l'absence ou du moins le rôle discret de l'art du mot proprement dit. En dehors des cas où il n'y a que des archaïsmes voulus, la correspondance de mots ne sert généralement chez Cicéron qu'à créer ou à relever le parallélisme syntaxique :

Cat., I, 1, 1 : *Quo* usque abutere, Catilina, patientia nostra?
quam diu etiam furor iste tuus nos eludet?
quem ad finem sese effrenata iactabit audacia?
nihilne te nocturnum praesidium Palati,
nihil urbis uigiliae,
nihil timor populi,
nihil concursus bonorum omnium,
nihil hic munitissimus habendi senatus locus,
nihil horum ora uoltusque mouerunt?
patere tua consilia non *sentis*?
constrictam iam horum omnium conscientia teneri coniu-
[rationem tuam non *uides*?
quid proxima, | quid superiore nocte *egeris*,
ubi fueris, | quos conuocaueris, | quid consilii *ceperis*,
quem nostrum ignorare *arbitraris*?
o tempora, | o mores !
senatus haec *intelligit*, | consul *uidet*, | hic tamen *uiuit*.

Parmi les fragments de prose de Caton qui ont été conservés, il y en a quelques-uns qui appartiennent à un *Carmen de moribus*. En vain a-t-on voulu voir une certaine métrique dans ce carmen, dont on a suspecté à tort l'authenticité. Ce ne sont pas des vers proprement dits ; c'est de la prose archaïque, propre à bien mettre en lumière le sens exact du mot carmen et le caractère continu de l'évolution littéraire. L'essence du carmen ne tient pas seulement, comme le soutient M. Norden (*Antike Kunstprosa*, I, p. 161)[1], à la

1. « *Carmen* ist jeder laut hergesagte feierliche Spruch, gleichgültig ob in der

manière dont il est récité, mais aussi et surtout à sa forme esthétique. Le carmen est un genre de poésie ou de prose lyrique ; sa forme est celle de la correspondance de mots horizontale ou (et) verticale ; c'est d'elle que se sert Caton dans le *Carmen de moribus* (ap. Gell., XI, 2) :

auaritiam omnia uitia habere *putabant*
sumptuosus *cupidus*
elegans uitiosus *inritus*
qui *habebatur*
is *laudabatur.*

uestiri in foro honeste mos *erat*
domi quod satis *erat*
equos carius quam coquos *emebant*
poeticae artis honos non *erat*
siquis in ea re *studebat*
aut sese ad conuiuia *adplicabat*
grassator *uocabatur.*

nam uita humana prope uti ferrum est.
si *exerceas* *conteritur*
si non *exerceas* tamen robigo *interficit*
item homines *exercendo* uidemus *conteri*
si nihil *exerceas*
inertia atque torpedo plus detrimenti *facit*
quam *exercitio.*

Les mêmes traits se retrouvent partout dans les parties les plus soignées de son œuvre, par exemple dans l'introduction de son livre sur l'agriculture ou dans un discours pompeux cité par Aulu-Gelle (X, 3) :

Est interdum praestare
mercaturis rem quaerere
nisi tam periculosum siet ;
et item fenerari
si tam honestum siet.
Maiores nostri sic habuerunt
et ita in legibus posiuerunt
furem dupli condemnari
feneratorem quadrupli.

Quanto peiorem ciuem existimarint
feneratorem quam furem
hinc licet existimare.
Et uirum bonum
cum laudabant,
ita laudabant
bonum agricolum
bonumque colonum.
Amplissime laudari existimabatur
qui ita laudabatur.

äusseren Form von Prosa oder Vers ; Zauberspruch, Gebet, Eidesformel, Bündnisvertrag, und dgl. m. »

Iussit uestimenta detrahi
atque flagro caedi.
Decemuiros Bruttiani uerberauere,
uidere multi mortales.
Quis hanc contumeliam,
quis hoc imperium
quis hanc seruitutem
ferre potest?
Nemo hoc rex ausus est facere,
eane fieri bonis
bono genere gnatis
boni consulitis?
Vbi societas?
Vbi fides maiorum?
Sed
quantum luctum
quid lacrimarum
quantum fletum
factum audiui?

Ainsi encore dans un passage où Caton a adapté le style de la législation romaine au sien[1], en n'y apportant que de légères modifications (*Or.*, LI) :

atque ego a maioribus memoria sic accepi
siquis quid alter ab altero *pe*terent,
si ambo pares *essent*,
siue boni siue mali *essent*,
quod duo res *gessissent*,
uti testes non *interessent*,
illi unde *pe*titur,
ei potius credendum *esse*.

De tels procédés, qui sont considérés par M. Norden comme des gaucheries dans la prose de Caton, par L. Müller et par M. Meillet comme des preuves de manque de goût dans la poésie d'Ennius, constituent, en réalité, le résultat d'efforts conscients pour continuer ou pour faire revivre une tradition nationale.

On pourrait poursuivre l'étude de ces faits dans toutes les parties qui touchent à la métrique et à la rythmique ; par exemple, l'adaptation qu'ont faite les Latins des règles de la prose métrique, l'usage qu'ils ont fait de la rime se prêtent aux mêmes conclusions : l'indépendance phonétique du mot doit être invoquée chaque fois qu'il s'agit de définir et d'interpréter les formes littéraires du latin.

A. W. DE GROOT.

1. « Was Nichts ist als das Gesetz in indirekter Rede », Norden, *Antike Kunstprosa*, I[3], 166).